

Commission permanente
CONF/SC(2023)SYN7

Réunion de la Commission permanente
Rapport
06.07.2023
09h00-11h00
Réunion en ligne

1. Ouverture de la réunion par Gerhard Ermischer, président de la CP, à 9h05.
Présents :
Commission permanente (CP) : Christoph Spreng, Geneviève Laloy, Goran Miletic, Olga Sadovskaya, Piotr Sadowski, Ruth Allen et Simon Matthijssen.
INGO Service : Annelise Oeschger,
Secrétariat : Anu Juvonen, Bénédicte Kern.
2. Rapporteur – Simon Matthijssen
3. Projet d'ordre du jour – adopté
4. Projet de procès-verbal de la dernière réunion – adopté
5. Après le Sommet de Reykjavik
 - examen de la stratégie de mise en œuvre de la Déclaration de Reykjavik.

Approuvé : une troïka composée de Gerhard, Christophe et Ruth guidera divers groupes de travail en demandant à leurs membres de proposer des idées concrètes et d'une grande visibilité pour mettre en œuvre la Déclaration de Reykjavik. Les groupes de travail suivants sont envisagés :

- 1) droits sociaux : Piotr, Anna Rurka et Jean Bernard Marie
- 2) environnement et droits humains : Amy Jacobsen (Greenpeace)
- 3) intelligence artificielle : Francesca Fanucci
- 4) démocratie participative : Simon
- 5) guerre d'agression contre l'Ukraine : Anna Sevortian, Olga et peut-être Goran

En particulier, la troïka encouragera à ce que les propositions soient alignées sur notre propre stratégie et sur les résultats obtenus par les comités qui existent déjà.

Approuvé : après le 12 juillet (date de la décision du Comité des Ministres), Gerhard annoncera un plan et un calendrier pour l'élaboration de notre stratégie.

- Préparation pour la réunion avec le CM sur l'amélioration de la transparence et de l'intégration de la COING et d'autres organisations de la société civile dans les travaux du CdE

Informations sur la consultation de la présidence du CM avec société civile : réflexion sur des manières de donner suite à la Déclaration de Reykjavik mais sans rien y ajouter. Nous avons déjà envoyé notre première réaction. En réponse à celle-ci, certains ambassadeurs veulent avoir un échange avec nous. Gerhard suggère qu'un des thèmes de la discussion pourrait être les divers aspects et modalités qui entravent une participation fructueuse, comme les conditions d'obtention du statut participatif (lequel pâtit d'une trop grande liberté d'interprétation de la représentation dans au moins cinq pays membres, du fait d'avoir une relation de travail avec le CdE n'incluant pas réellement la COING et de la position d'observateur).

Approuvé : Gerhard dressera un inventaire des problèmes qui entravent notre participation et en discutera avec Simon le 18 juillet à 10h00.

Cet inventaire servira ensuite de base à une réunion avec Christoph et Piotr fin août. Une proposition d'ordre du jour de cette réunion finale sera adressée à eux quatre le plus tôt possible (par Gerhard).

6. Secteur Jeunesse

Hélas Rares n'est plus en mesure de poursuivre ses travaux.

Pour le remplacer, nous avons sollicité à titre provisoire Iorgos, Ece et Georgy qui sont prêts à diffuser les intérêts de la jeunesse.

Approuvé : nous décidons de prolonger le mandat temporaire de ces délégués de jeunesse suppléants.

Approuvé : Gerhard contactera Anne Kraus, qui a une grande connaissance du sujet et pourrait apporter une aide.

Approuvé : Gerhard adressera prochainement une lettre à toutes les OING pour leur indiquer qu'il y aura une autre assemblée générale en octobre, en incitant les délégations à essayer de susciter l'intérêt de leurs membres de jeunesse.

7. Dialogue de la SG avec la SC organisée

Le 15 septembre – à l'initiative de la SG – 100 OSC seront interrogées sur la manière dont elles veulent et peuvent coopérer avec le Conseil de l'Europe. En réponse à des questions, Anu assure qu'il s'agira d'une discussion ouverte.

Certains de nos membres y participeront, ainsi que des membres du comité d'experts sur le droit des ONG et de notre commission permanente (Gerhard, Christophe et Ruth).

8. Lettre sur le CAI et demandes des ONG participantes + COING

Gerhard présente brièvement le processus de rédaction de la lettre et nos commentaires consécutifs à la Déclaration de Reykjavik. Nous attendons la réponse des États membres.

Approuvé : Gerhard demandera aux ONG membres de co-signer notre position sur l'intelligence artificielle.

9. État des lieux sur l'esclavage moderne

Une brève présentation de Simon sur ce thème est suivie de quelques premières réactions ; Olga note qu'un approfondissement serait possible en ajoutant une analyse de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Elle note également que la guerre en Ukraine, qui a multiplié le nombre des réfugiés, semble avoir considérablement aggravé la situation dans ce domaine. Gerhard est surpris du faible nombre d'« esclaves modernes » recensés dans certains pays.

Approuvé : lors de la prochaine réunion générale, en octobre, un temps sera consacré à l'examen de cette question.

Olga et Simon contacteront « Walk Free », l'organisation qui a attiré l'attention sur cette question. Nous demanderons si l'organisation peut nous envoyer un délégué pour une présentation de ce thème lors de la réunion générale.

Notre but n'est pas de créer un nouveau comité, mais plutôt d'encourager la discussion entre les comités existants. Nous pensons en particulier aux comités sur les migrations, sur les droits sociaux ou sur les droits de l'enfant et, par exemple, aux ONG qui s'occupent des droits des travailleurs et travailleuses du sexe.

10. Coopération des membres (ASSEDEL et autres)

L'ONG ASSEDEL a sollicité Gerhard pour accompagner un jeune militant et il est demandé aux autres membres de la Commission permanente s'ils sont également disposés à le faire (veuillez en informer Gerhard).

Le Centre pour le droit international de l'environnement organise un atelier du 25 au 27 septembre et nous demande d'y apporter notre contribution.

Gerhard est disponible pour y participer. Les membres de la CP qui souhaitent y contribuer sont invités à contacter Gerhard.

11. Questions reportées

- Nous décidons que l'assemblée générale 2024 se tiendra pendant la semaine 15 (8 au 10 avril).
- Nous décidons qu'au cours de la dernière semaine d'août ou la première semaine de septembre nous tiendrons une réunion au sujet de la stratégie pour l'année à venir (Gerhard se charge de l'organiser).
- Le procès-verbal précédent n'est pas encore finalisé. Geneviève enverra un aperçu accompagné d'une demande d'y répondre activement et rapidement afin que nous puissions mettre notre procès-verbal en ligne le plus tôt possible.

- Concernant le rapport consécutif à la visite en Bosnie-Herzégovine, Gerhard, Goran et Simon décident de prendre des dispositions pour que la version finale soit établie après la réunion.

12. Aucun autre point à l'ordre du jour. Le président clôt la réunion à exactement 11h00.